



**RAPPORT DE LA 4^e RÉUNION DU GROUPE AD HOC
CHARGÉ DU RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES**

Paris (en visioconférence)

8 - 9 juin 2022

1. Ouverture de la réunion

Le Groupe *ad hoc* chargé du Référentiel technique pour les animaux aquatiques (ci-après dénommé « le Groupe ») a tenu une réunion via la plateforme vidéo Zoom, du 8 au 9 juin 2022, entre 13h00 et 16h00 (heure d'Europe centrale), coordonnée par le siège de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) à Paris (France).

Le Dr Dante Mateo a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe et les a remerciés pour leur participation à cette réunion. Il a rappelé au Groupe qu'il est nécessaire que le Référentiel technique énumérant les agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire pour les espèces aquatiques (le « Référentiel technique pour les espèces aquatiques ») soit finalisé d'ici fin septembre, afin qu'il puisse être présenté au Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens lors de sa réunion du 4 octobre 2022.

2. Adoption de l'ordre du jour et nomination du rapporteur

L'ordre du jour a été adopté sans ajout ni modification. Le Groupe a été présidé par le Dr Donald Prater et le professeur Moritz van Vuuren a fait office de rapporteur. L'ordre du jour adopté et la liste des participants sont joints respectivement en annexes I et II du présent compte rendu.

3. Examen de l'état d'avancement du Référentiel technique

3.1 Discussion sur l'état d'avancement de la liste principale

Le Dr Mateo a présenté la liste des molécules pour lesquelles la décision relative à l'inclusion dans le Référentiel technique pour les espèces aquatiques n'avait pas encore été adoptée lors de la réunion précédente (ces molécules sont mentionnées dans les parties 3.2.4, 3.2.6 et 3.2.8 du compte rendu de la réunion précédente). En se basant sur les dernières informations, le Groupe est convenu que :

3.1.1. Les molécules suivantes doivent être considérées comme étant « utilisées », dans le contexte du Référentiel technique pour les espèces aquatiques :

- il a été confirmé que l'utilisation de la **sarafloxacin**e est autorisée en aquaculture en Thaïlande. Une recherche sera effectuée afin de déterminer quels produits sont autorisés, de manière à connaître les détails relatifs aux indications de traitement (à savoir les maladies, les hôtes concernés) ;
- il a été confirmé que l'utilisation de la **sulfadiméthoxine** est autorisée en aquaculture au Taipei chinois pour le traitement des infections à *Vibrio* chez la truite.

3.1.2. Les molécules suivantes doivent être considérées comme étant « non utilisées », dans le contexte du Référentiel technique pour les espèces aquatiques :

- l'association **kanamycine** + **amoxicilline**, utilisée en aquaculture au Vietnam. Celle-ci n'est pas considérée comme étant une association bien établie. En outre, la kanamycine ne figure pas dans la liste des antibiotiques approuvés (ou interdits) utilisés en aquaculture au Vietnam ;
- l'association **rifampicine** + **doxycycline** utilisée en aquaculture au Vietnam. Celle-ci n'est pas considérée comme étant une association bien établie. En outre, la rifampicine ne figure pas dans la liste des antibiotiques approuvés (ou interdits) utilisés en aquaculture au Vietnam ;
- l'association **sulfadiméthoxazole** + **érythromycine** + **triméthoprime**, utilisée en aquaculture au Vietnam. Celle-ci n'est pas considérée comme étant une association bien établie. Ni le sulfadiméthoxazole (désormais dénommé sulfaméthoxazole), ni le triméthoprime n'ont été approuvés pour être utilisés de manière individuelle au Vietnam.
- la **céfalexine**, utilisée en aquaculture au Vietnam. Celle-ci ne figure pas dans la liste des antibiotiques approuvés (ou interdits) utilisés en aquaculture au Vietnam.
- la **lévomycine** (ou échinomycine) qui, suite à des informations relatives à son utilisation en aquaculture au Vietnam, a été initialement classée comme étant « utilisée ». Celle-ci ne figure pas dans la liste des antibiotiques approuvés (ou interdits) utilisés en aquaculture au Vietnam.
- le **trihydrate d'amoxicilline** ; les différents sels de l'amoxicilline ne seront pas considérés comme des molécules antibiotiques distinctes (le trihydrate d'amoxicilline sera inclus uniquement en tant qu'amoxicilline).

3.1.3. La modification suivante doit être prise en compte dans le Référentiel technique pour les espèces aquatiques et il est recommandé de l'intégrer dans la *Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire pour les espèces aquatiques* et dans les Référentiels techniques pour les autres espèces :

- inclusion dans la sous-classe des « sulfonamides + diaminopyrimidines », de l'association plus large **ormétoprime** + **sulfonamide** à la place de l'association ormétoprime + sulfamonométhoxine, conformément à l'exemple de l'association triméthoprime + sulfonamide. Cette association intégrerait les sulfonamides autres

que la sulfamonométhoxine, qui sont utilisés en combinaison avec l'ormétoprime, par exemple dans l'association ormétoprime + sulfadiméthoxine, dont l'utilisation en aquaculture est approuvée en Thaïlande et au Vietnam.

3.1.4. Des informations complémentaires ayant trait aux molécules suivantes sont nécessaires avant qu'elles soient considérées comme étant « utilisées », dans le contexte du Référentiel technique pour les espèces aquatiques :

- la **bicozamycine** ; on ignore encore si le produit Bicomarin (indiqué pour le traitement de la photobactériose (« pasteurellose ») chez les poissons) est actuellement commercialisé. Des informations complémentaires seront demandées à la société pharmaceutique qui commercialise cette molécule ;
- la **néomycine**, utilisée en aquaculture au Nigeria en association avec la doxycycline et dont l'utilisation de manière individuelle semble être approuvée en aquaculture en Chine. L'association n'a pas été considérée comme étant bien établie, mais des informations supplémentaires seront demandées pour confirmer que l'usage individuel de la néomycine est approuvé en Chine.

3.2 Examiner la liste des principaux agents pathogènes et des principales maladies et les classes d'agents antimicrobiens utilisées pour leur traitement (annexes 1 et 2)

3.2.1. Principaux pathogènes

Des discussions ont été menées quant à la pertinence de la prise en compte d'indications de traitement intégrées antérieurement dans le tableau Excel, qui ne sont pas issues des notices de produits approuvés ou des indications figurant dans des listes officielles de pays. Il a été convenu que toute information provenant de sources autres que celles mentionnées ci-dessus, telles que des revues de la littérature ou des expériences personnelles, ne doivent pas être prises en compte pour l'inclusion dans les annexes des principales maladies bactériennes et des classes / sous-classes d'antibiotiques utilisées pour traiter ces maladies.

La question relative à l'utilité d'un classement des différentes espèces d'agents pathogènes dans des groupes de genres uniques a été discutée. Il a été suggéré qu'une subdivision pour les différentes espèces ne serait appropriée que si elle est associée à une différence avérée en matière de traitement (et non en raison de lacunes dans les informations). Compte tenu de l'importance des différentes espèces pathogènes, il a toutefois été décidé que les (la plupart des) espèces pathogènes resteraient mentionnées de manière individuelle. Il a ainsi été décidé de distinguer *Aeromonas* en deux groupes, *Aeromonas salmonicida* et les *Aeromonas* mobiles qui comprennent *A. hydrophila*, *A. veronii* et *A. caviae*, et de conserver les différentes espèces d'*Edwardsiella*, de *Flavobacterium*, de *Pseudomonas*, de *Streptococcus*, de *Tenacibaculum* et de *Vibrio*.

Compte tenu de l'importance de *Streptococcus agalactiae*, il a été convenu d'ajouter cet agent pathogène dans les annexes. De même, compte tenu de l'évolution de la

taxonomie relative aux *Rickettsia*, il a été convenu d'intégrer les informations ayant trait à leur traitement, comme pour les *Francisella*.

3.2.2. Hôtes sensibles

A la différence des Référentiels techniques consacrés aux autres espèces, l'aquaculture concerne des espèces multiples, et il est donc nécessaire d'intégrer dans l'annexe 1 les espèces hôtes affectées par les principales maladies bactériennes.

Il a également été confirmé que, comme pour les principaux agents pathogènes, seules les espèces hôtes qui figurent dans les indications des notices de produits approuvés ou dans les indications issues de listes officielles de pays seront prises en compte. Il a été indiqué que les espèces hôtes diverses mentionnées dans la littérature ou connues par expériences personnelles comme étant affectées par différents agents pathogènes listés ne feront pas partie des annexes finalisées.

La nécessité de regrouper les espèces hôtes pour éviter que leur nombre soit trop élevé a été l'objet de discussions. Un regroupement en espèces marines et espèces d'eau douce, ou en espèces d'eau froide et espèces d'eau chaude a été envisagé. Compte tenu de la sous-catégorisation des animaux aquatiques concernés par la collecte de données mondiales relatives à l'utilisation des agents antimicrobiens, il a été convenu de d'employer le même regroupement et d'indiquer entre parenthèses le nom commun des espèces incluses, par exemple « salmonidés (saumon, truite) », ou « poissons marins (diverses espèces) ».

4. Candidats en tant que pairs évaluateurs

Le Dr Mateo a tenu le Groupe informé des noms des candidats consultés, issus des Centres collaborateurs et d'institutions qui leur sont liées, susceptibles d'intervenir en tant que pairs évaluateurs. Le Groupe a été informé que les experts suivants ont accepté :

- Dr Nobuyuku Takahashi - *Fish and Fishery Products Safety Office, Food Safety and Consumer Affairs Bureau* (Office de la sécurité sanitaire du poisson et des produits de la pêche, Bureau de la sécurité alimentaire et de la protection des consommateurs), JMAFF – Japon
- Dre Betty San Martin - *Center for Antimicrobial Stewardship in Aquaculture* (Centre de gestion des agents antimicrobiens en aquaculture), CASA – Chili

Les experts suivants ont décliné la proposition :

- Dre Kari Grave - *Norwegian Veterinary Institute* (Institut vétérinaire norvégien), NVI - Norvège
- Dre Kari Olli Helgesen - *Norwegian Veterinary Institute* (Institut vétérinaire norvégien), NVI - Norvège
- Dre Sandrine Baron - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, ANSES - France (décision transmise par l'intermédiaire du Dr Gérard Moulin).

Plusieurs autres noms ont été proposés, comprenant notamment celui du Dr David Huchzermeyer (ou, en cas d'indisponibilité, la Dre Gillian Taylor), proposé par le professeur Moritz van Vuuren avant la réunion. Les Drs / Dres Peter Smith, Stacey Pulver, Hamish Rodger, Victoria Alday, Celia Pitogo, Aihua Li et Duncan Colquhoun ont également été proposés par différents membres du Groupe lors de la réunion. La Dre Nelly Isyagi recherchera en outre un autre expert en Afrique et le

Dr Mateo resolicitiera l'aide de HealthforAnimals pour proposer un évaluateur (une réunion avec HealthforAnimals s'était tenue le 3 juin, au cours de laquelle un appel pour des experts a été émis). L'objectif est que la couverture géographique et l'expertise en matière d'espèces hôtes (poissons et crustacés) obtenues soient appropriées.

Le nombre maximum d'experts demandé est de huit (de même que pour le Référentiel technique pour les suidés).

5. Dates de la prochaine réunion (et tâches proposées)

Action	Délai d'exécution
Document intégrant les contributions de la présente réunion	20 juin 2022 (ou avant)
Retour du document avec les commentaires du Groupe	27 juin 2022 (ou avant)
Envoi du document aux pairs évaluateurs en vue d'un retour dans un délai de 4 à 6 semaines	Semaine du 27 juin au 1 ^{er} juillet 2022
Transmission au Groupe afin de recueillir ses commentaires en retour	Vers la 1 ^{ère} semaine d'août 2022
Dernière réunion du Groupe <i>ad hoc</i>	30-31 août 2022 (en présentiel)
Finalisation du Référentiel technique pour les espèces aquatiques	Fin septembre 2022 (pour transmission avant la réunion du Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens, le 4 octobre 2022)

6. Adoption du rapport (en ligne)

Le compte-rendu sera transmis au Prof. Moritz et sera ensuite diffusé à l'ensemble des membres du Groupe afin de recueillir leurs commentaires. La version finale sera envoyée par courriel après que les contributions auront été incorporées.

... Annexes /

**RÉUNION DU GROUPE *AD HOC* CHARGÉ DU
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES**

Paris, 8 - 9 juin 2022

Ordre du jour

Jour 1 (8 juin 2022)

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et nomination du rapporteur et du président
3. Discussion relative aux antibiotiques dont l'inclusion reste à décider
4. Examen de l'état d'avancement du Référentiel technique

Points de discussion :

- Tableau principal
- Annexe 1 : liste des principaux agents pathogènes / des principales maladies
- Annexe 2 : tableau des classes d'agents antimicrobiens et des principales maladies

Jour 2 (9 juin 2022)

5. Examen du projet de Référentiel technique (suite)
 6. Proposition de candidats susceptibles d'intervenir en tant que pairs évaluateurs et sélection de noms
 7. Dates de la prochaine réunion
 8. Questions diverses
 9. Adoption du rapport (en ligne)
-

**RÉUNION DU GROUPE *AD HOC* CHARGÉ DU
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES**

Paris (par visioconférence), 8 - 9 juin 2022

Liste des participants

MEMBRES

Dr Donald A. Prater (Président)

Associate Commissioner for Imported Food Safety
Office of Foods and Veterinary Medicine
U.S. Food and Drug Administration
10903 New Hampshire Avenue
WO Bldg 1, Rm 3202
Silver Spring, MD 20993
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Donald.Prater@fda.hhs.gov

Dr Gérard Moulin

Directeur de Recherches, adjoint au Directeur de l'ANMV
WOAH Collaborating Centre for Veterinary Medicinal Products
Agence Nationale de Médicament Vétérinaire
Anses Fougères
14 rue Claude Bourgelat
Parc d'Activités de la Grande Marche
Javené CS 70611
35306 Fougères
FRANCE
gerard.moulin@anses.fr

Prof. Moritz van Vuuren

Emeritus Professor in Microbiology
Vice-Chair: Ministerial Advisory Committee on Antimicrobial Resistance
Postnet Suite 64, Private Bag X10
Raslouw 0109
AFRIQUE DU SUD
moritz@icon.co.za

Dr David Verner-Jeffreys

Principal Microbiologist
Co-Director FAO International Reference Centre for AMR (UK)
Cefas Weymouth Laboratory, Barrack Road,
Weymouth, Dorset, DT4 8UB,
ROYAUME-UNI
david.verner-jeffreys@cefas.co.uk

Dr Kevin William Christison

Department of Agriculture Forestry and Fisheries
Directorate: Aquaculture Research and Development
Private Bag X2V
Vlaeberg, 8018
SOUTH AFRICA
KevinCH@daff.gov.za

Dr Ruben Avendaño-Herrera

Full Professor, Principal Investigator and Director of the Pathology Laboratory of Aquatic Organisms and Aquaculture Biotechnology of the Faculty of Life Sciences
Universidad Andrés Bello and Interdisciplinary and Center for Aquaculture Research (INCAR)
Viña del Mar
CHILI
ravendano@unab.cl; reavendano@yahoo.com

Dr Chang Siow Foong

Group Director Professional & Scientific Services
Animal & Veterinary Service
National Parks Board
JEM Office Tower Level 9
52 Jurong Gateway Road
SINGAPOUR 608550
CHANG_Siow_Foong@nparks.gov.sg

Dr Eduardo Leño

Senior Programme Officer
Aquatic Animal Health Programme
Network of Aquaculture Centres in Asia-Pacific
Suraswadi Building, Department of Fisheries
Kasetsart University Campus, Ladyao, Jatujak
Bangkok 10900
THAÏLANDE
eduardo@enaca.org

Dr F. Carl Uhland

Veterinary Epidemiologist-Veterinary Microbiologist
Foodborne Disease and Antimicrobial Resistance Surveillance Division
Centre for Food-borne, Environmental and Zoonotic Infectious Diseases
Infectious Disease Prevention and Control Branch
Public Health Agency of Canada
CANADA
frederick.uhland@canada.ca
frederick.uhland@phac-aspc.gc.ca

Dr Nelly Isyagi

Consultant
P. O. Box 20044, Kampala
UGANDA.
nisyagi@gmail.com

PARTICIPANTS DE L'OMSA

Dr Dante Mateo

Coordinateur scientifique
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires
d.mateo@woah.org

Dr Ólafur Valsson

Chef adjoint
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires
o.valsson@woah.org

Mme Kristine Busson

Assistante administrative
Service Science et Service Antibiorésistance et produits vétérinaires
k.busson@woah.org
